Document d'informations clés ("DIC")

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consistent ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit: Swiss Life Altitude France Contrat de capitalisation

Initiateur du produit: Swiss Life (Luxembourg) S.A.
Site web: www.swisslife-global.com
Contact: +352 42 39 59 1
Le Commissariat aux Assurances Luxembourg est chargé de la surveillance de Swiss Life (Luxembourg) S.A., qui fait partie du groupe Swiss Life.
Date de production du document: 02/06/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type
Contrat de capitalisation

Durée
10 ans avec reconduction tacite par périodes de 10 ans

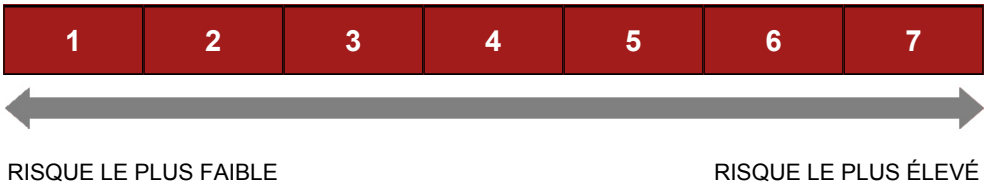
Objectifs
Swiss Life Altitude France Contrat de capitalisation est un contrat de capitalisation à primes libres et en unités de compte. Il a pour objet la constitution d'un capital disponible à tout moment et au plus tard à une échéance fixée, indépendamment de tout événement aléatoire. Le contrat est lié à un ou plusieurs fonds dédiés, fonds externes, fonds internes collectifs, produits structurés, fonds en euro et/ou fonds d'assurance spécialisés. La prime payée dans le contrat et investie dans les unités du (des) fonds choisi(s) et le rendement du contrat es lié au rendement du (des) fonds.

Investisseurs de détail visés
Ce produit d'assurance est destiné aux clients fortunés qui peuvent investir au moins 250 000 € ou un montant équivalent dans une autre devise. Le client a l'intention d'investir à long terme et peut supporter des pertes substantielles sur son investissement. Il est conscient que la valeur du contrat de capitalisation dépend des fluctuations de la valeur des investissements sous-jacents sur le marché. Veuillez vous référer aux documents contractuels pour toute information complémentaire relative aux options d'investissement offertes.

Assurance: avantages et coûts
Un contrat de capitalisation est un contrat qui a pour objet la constitution d'un capital disponible à tout moment et au plus tard à une échéance fixée, indépendamment d'un aléa lié à la vie d'un assuré.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque (ISR)



L'indicateur du risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir résilier facilement votre produit, ou de devoir le résilier à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour. Vous pourriez subir des coûts supplémentaires importants si vous sortez du produit avant échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 à 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse et la classe de risque la plus élevée.
Attention au risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.
Dans certains cas, vous pourrez avoir à verser des sommes supplémentaires pour couvrir des pertes. Vos pertes totales pourraient être très supérieures au montant investi.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si Swiss Life (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénario de performance

Les scénarios de performance dépendent de l'option d'investissement choisie. Veuillez vous référer au document d'information spécifique afin de prendre connaissance des possibles scénarios de performance.

Que se passe-t-il si Swiss Life (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs sous-jacents sont déposés auprès de la banque dépositaire agrée au préalable et régulièrement contrôlée par le régulateur luxembourgeois Commissariat aux Assurances. Dans le cas improbable de liquidation de Swiss Life (Luxembourg) S.A., le Commissariat aux Assurances peut bloquer les comptes bancaires afin de protéger les droits du souscripteur. Par ailleurs, les souscripteurs ont la qualité des créanciers privilégiés de premier rang. Cette qualité leur permet de récupérer en priorité leurs créances relatives à l'exécution de leurs contrats d'assurance en cas de défaillance de Swiss Life (Luxembourg) S.A.

Que va me coûter cet investissement ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- € 10 000 sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 10 ans
Coûts totaux	de € 417 à € 1 159	de € 490 à € 4 637	de € 864 à € 12 795
Incidence des coûts annuels	de 4,2 % à 11,9 %	de 1,0 % à 7,6 % chaque année	de 0,9 % à 7,3 % chaque année

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		**Impact sur les coûts annuels si vous sortez après 10 ans**
Coûts d'entrée	% du montant que vous versez lors de la souscription de cet investissement.	de 0,1 % à 0,4 %
Coûts de sortie	Les coûts de sortie sont indiqués comme "N/A" dans la colonne suivante car ils ne s'appliquent pas si vous conservez le produit jusqu'à la période de détention recommandée.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	de 0,8 % à 2,5 %
Coûts de transaction	% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	de 0,0 % à 1,4 %
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et intérêts portés	Les coûts appliqués dépendent de la performance de l'investissement.	de 0,0 % à 3,0 %

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention minimale recommandée: 10 ans

À tout moment, le souscripteur peut racheter tout ou partie de son contrat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Adresse: 6, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
Site Web: https://www.swisslife-global.com/global-solutions/contact-us/contact-form.html
E-mail: complaints@swisslife.com

Nous traiterons votre demande et vous fournirons un retour le plus rapidement possible.

Autres informations pertinentes

Des informations complémentaires sur la réglementation applicable au produit peuvent être demandées par e-mail. Vous allez les recevoir en version imprimée ou numérique. Tous les documents publiés sur le site web sont mis à disposition conformément aux dispositions de la loi luxembourgeoise. Les conditions générales relatives au produit décrit dans ce « Document d'Informations Clés » sont mises à disposition sur demande. Sans préjudice des revues ad hoc, ce « Document d'Informations Clés » est mis à jour au minimum tous les 12 mois.
Vous pouvez trouver les données de performance passée pour des options d'investissement spécifiques dans notre document sur les Performances Passées sur www.swisslife-global.com/priips. Vous pouvez également demander ces informations directement auprès de la Swiss Life. Les données sont disponibles pour les 10 dernières années ou depuis la création du fonds.